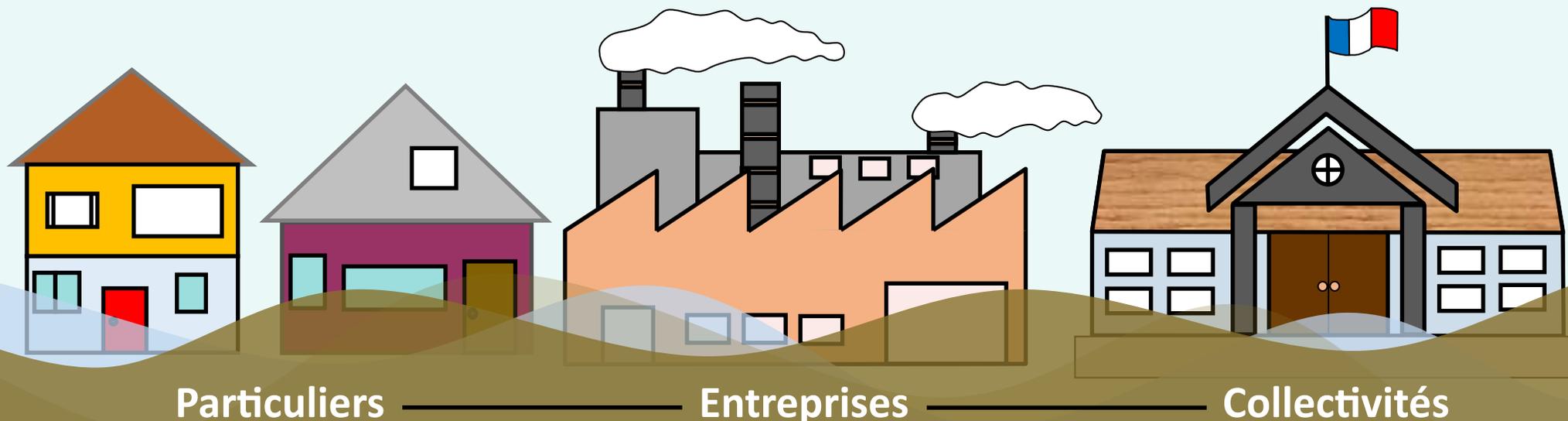


ÊTES-VOUS PRÉPARÉS À UNE INONDATION ?



RECOMMANDATIONS PERSONNALISÉES. ACCOMPAGNEMENT. SUBVENTION DES TRAVAUX PAR L'ÉTAT JUSQU'À 80% DES DÉPENSES (voir conditions sur le site de l'EPAGE : www.bassin-armancon.fr).

En **2025 et 2026**, l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'eau (EPAGE) de l'Armançon vous propose d'effectuer **gratuitement** un diagnostic de réduction de la vulnérabilité aux inondations.

Prenez rendez-vous dès maintenant et engagez une démarche de réduction de votre vulnérabilité !

Nathan MIKA

Chargé de mission de réduction de la vulnérabilité aux inondations

diag.inond@bassin-armancon.fr

07 57 12 83 62

